

Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Site de l'Agriate

Haute-Corse



Santo Pietro di Tenda
San Gavino di Tenda

Saint-Florent
Palasca



Des plages et des dunes remarquables (ici, celles de Ghignu).



Un massif immense et sauvage, tourné vers la mer

Au nord, 40 km de côte rocheuse ponctuée de plages sauvages ; au sud, la route en balcon de Saint-Florent à l'Île-Rousse et le massif du Tenda ; à l'ouest, la vallée de l'Ostriconi ; à l'est, la plaine du Nebbiu.

Dans cette immense étendue de roches et de maquis, le Monte Jenuva attire le regard. Désert en hiver, très fréquenté en été, l'Agriate a su préserver son caractère sauvage grâce à l'absence d'habitation récente et de route.

Le maquis : plus varié et plus fragile qu'il n'y paraît

Façonné depuis des millénaires par les hommes, les troupeaux et les incendies, le maquis révèle une diversité insoupçonnée. Sur les zones rocheuses, le maquis bas est dominé par les cistes, tandis qu'oliviers sauvages, lentisques, arbousiers et bruyères occupent les sols plus riches. Les différentes strates du maquis représentent autant de niches écologiques et attirent de nombreux oiseaux, comme les fauveltes. À l'arrière des plages (Ostriconi, Saleccia...), les dunes peuplées de genévriers à gros fruits, espèce protégée, sont parmi les plus belles de la Méditerranée occidentale.

Une multitude de petits habitats naturels

Sur la côte rocheuse, les dépôts sédimentaires ont formé à l'embouchure des rivières de grandes plages de sable fin. Dunes, marais, mares tempo-

raires, falaises, crêtes rocheuses... rythment le paysage et hébergent des formes de vie très diverses.

Une longue occupation humaine, du néolithique à nos jours

L'étymologie du mot Agriate (terres cultivables) rappelle que ces terres ont longtemps été investies. Du néolithique au XX^e siècle, les traces d'occupation sont nombreuses :

- des mégalithes, en particulier au Monte Revincu, dont un dolmen classé Monument historique,
- une chapelle paléo-chrétienne,
- une multitude de bergeries et paillers (pagliaghji), fours, enclos de pierre sèche, aires de battage des céréales (aghje), oliveraies... Autant de témoignages des activités agro-pastorales jusqu'aux années 1950.

Aujourd'hui, si quelques habitants y vivent encore à l'année, le territoire de l'Agriate est surtout fréquenté en été.



Haute-Corse

Communes de Santo Pietro di Tenda, San Gavino di Tenda, Palasca, Saint Florent

Gestionnaire du site

Département de la Haute-Corse



De nombreuses mesures de protection entre terre et mer

- L'un des plus grands sites du Conservatoire du littoral : 5 600 ha terrestres protégés auxquels s'ajoutent 360 ha de domaine public maritime.
- L'ensemble du territoire de l'Agriate (entre route et mer) est inscrit et le secteur de l'Ostriconi (521 ha de dunes et zones humides) est classé au titre de la loi de 1930 sur la protection des sites pittoresques.
- Site Natura 2000 de près de 6000 ha.
- Création d'un parc naturel marin autour du Cap corse et de l'Agriate en 2016.

Repères

15 000 ha

(superficie totale de l'Agriate) dont 1/3 Conservatoire, 1/3 communes, 1/3 privés

37 km

de côtes protégées

1^{ère} intervention du Conservatoire en

1979



Un site vulnérable face à une forte pression estivale

De nos jours, le territoire n'est quasiment plus habité en hiver, mais seulement parcouru par des chasseurs et des randonneurs. En été, il est en revanche très fréquenté, comme en atteste la présence de nombreux véhicules et bateaux.

Dans l'immensité de maquis et de rochers, les traces du passé agro-pastoral de l'Agriate, sont partout visibles. Plusieurs centaines de paillers, encore utilisés dans les années 1950, ont été abandonnés. Leur restauration répond à différents objectifs : accueil du public et des randonneurs, valorisation du patrimoine, préservation des chauve-souris...

Agir pour préserver l'Agriate

Le principal objectif est d'assurer la préservation du patrimoine naturel et culturel de l'Agriate dans une logique de développement durable. Pour cela, des partenariats sont créés avec les associations d'usagers, les chasseurs, les agriculteurs et les professionnels du tourisme.

1 Un projet de territoire issu de la concertation

L'Agriate se partage entre quatre communes, des propriétaires privés et le Conservatoire du littoral. Sur ces terres très convoitées, la concertation entre gestionnaire, usagers et propriétaires est une nécessité permanente. Celle conduite de 2006 à 2008 à l'initiative du Département de la Haute-Corse et du Conservatoire, a abouti à un projet de territoire s'articulant selon quatre grands principes.

► **Préserver les richesses naturelles et culturelles** des menaces de disparition, d'oubli et de dégradation.

► **Organiser les principaux lieux d'accueil et de sensibilisation**

Quatre pôles d'accueil sont envisagés sur les principaux points de passage : Baccialu sur la route départementale, l'Ostriconi à l'ouest, Saint-Florent / Fornali à l'est et le site balnéaire de Lotu-Saleccia. Ils doivent être complétés par des lieux d'initiation au patrimoine culturel et naturel de l'Agriate (Monte Revincu, domaine d'Ifana, sémaphore de la Mortella) et par le développement d'outils pédagogiques destinés aux scolaires.

► **Favoriser les activités économiques et le lien social** pour concilier les activités agricoles, les usages touristiques et la préservation des milieux naturels.

► **Mettre en place une gestion adaptée à la complexité du site**

Immensité du site, diversité de ses richesses, pressions variant dans l'année, problématiques de sécurité, multiplicité des propriétaires... sont autant de paramètres à prendre en compte dans la gestion. L'animation et la coordination des différents acteurs du territoire sont donc indispensables. Les dispositifs doivent s'adapter aux saisons : travaux et entretien des aménagements en hiver, surveillance et accueil du public en été. Dans ce cadre, les gardes sont appelés à jouer un rôle clé, en disposant de moyens techniques et logistiques adéquats.



En été, la plage de Saleccia est appréciée par de nombreux baigneurs. L'objectif est de l'aménager afin de protéger ses dunes remarquables, boisées de genévriers et de pins d'Alep.



Les enfants des écoles en visite dans l'Agriate avec les gardes départementaux.



Les plages de Saleccia et du Lotu alternent tranquillité hivernale et fréquentation estivale. En arrière, les marais sont des abris et des sources de nourriture essentiels aux oiseaux sédentaires et migrateurs, comme à toute une petite faune résidente.

Un sentier littoral sécurisé et exempt de véhicules

Long de 37 km, le sentier littoral permet d'aller de la plage de l'Ostriconi à l'anse de Fornali sans croiser ni route, ni engin à moteur, ni zone d'habitation. Aux abords, le petit patrimoine rural traditionnel est désormais mis en valeur.



2 Les potentialités du territoire valorisées

Des actions et aménagements prioritaires, déjà réalisés :

► Au Lotu et à Saleccia : attribution du Domaine Public Maritime (DPM) au Conservatoire pour répondre aux enjeux de l'importante fréquentation des baies, construction d'un ponton d'accostage des navettes maritimes au Lotu, aménagement d'aires de stationnement en arrière des plages, travaux de protection des dunes et de la pinède, ouverture de sentiers, installation de balisages en mer...

► À l'ouest de l'Agriate : protection des milieux dégradés et mise en place d'un plan de circulation sécurisé, impliquant l'ensemble des acteurs concernés : le Conservatoire a réalisé les travaux d'aménagement, les communes ont pris les arrêtés municipaux, le Département de la Haute-Corse a renforcé la gestion (notamment la surveillance à cheval, en VTT et à pied) ;

► Mise en place d'une Charte des bons usages ;

► Réaménagement du sentier littoral avec création de boucles pour les randonneurs et les cavaliers à partir d'Ostriconi ;

► Restauration de bâtiments traditionnels dans une perspective de valorisation du patrimoine et de pédagogie. C'est en particulier le cas des pailleurs de Locu Pianu, et de l'ancienne maison cantonnière de Baccialu destinée à devenir la « maison d'information » du territoire.

► Les activités agricoles traditionnelles et adaptées au site sont confortées, tout en empêchant la divagation du bétail errant sur les lieux accueillant du public.

Entretenir et surveiller

La gestion du site est assurée par le Département de la Haute-Corse. Les missions des gardes départementaux sont aussi diverses qu'essentielles : respect de la réglementation, information du public, animations scolaires, entretien du site et des aménagements, protection des dunes, lutte contre les plantes invasives...

Faire vivre et respecter la Charte des bons usages

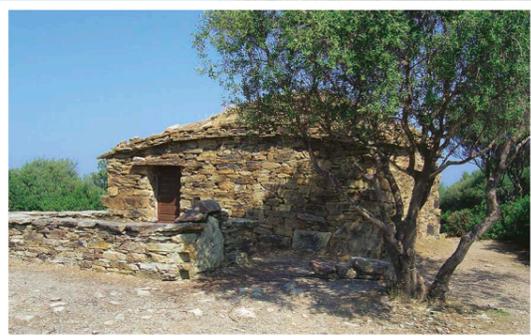
La Charte des bons usages dans l'Agriate engage moralement ses signataires (Conservatoire, Département, communes et communautés de communes, associations et professionnels) à respecter un certain nombre d'accords sur la protection de l'environnement, la réglementation des usages, les voies ouvertes à la circulation motorisée, l'accueil du public, les règles de sécurité...

Faire vivre la Charte est l'un des grands objectifs du projet de territoire.



3

Les lieux emblématiques et les aménagements à venir



Les paillers de Ghignu

Sur le sentier du littoral, à mi-parcours entre l'Ostriconi et Saint-Florent, le refuge de Ghignu est une étape privilégiée pour les randonneurs à pied ou à cheval. L'objectif est de réaménager les paillers pour un hébergement plus confortable en respectant l'aspect traditionnel du site.



Les marais de Padulella vus du sentier qui relie les plages de Saleccia et du Lotu.

Saleccia et le Lotu

Ce secteur très convoité, où se mêlent parcelles privées, communales et du Conservatoire, subit une forte pression en haute saison, mais aussi en arrière-saison et durant les grands week-ends de printemps. Les aménagements se poursuivent, l'objectif étant de concilier les activités humaines (tourisme et élevage) tout en protégeant les milieux naturels.

La piste de Saleccia

L'objectif est de mettre en oeuvre l'aménagement et la gestion de la piste entre le hameau de Casta et la plage de Saleccia, et d'améliorer la sécurité des piétons et des cavaliers par l'ouverture d'un sentier. En sus de la concertation, ces projets ont fait l'objet d'études de fréquentation.

Le domaine d'Ifana

Une maison de maître, une bergerie, un four à pain, des terrasses et des murets, des fontaines, une oliveraie... L'objectif est de restaurer cet ancien domaine créé en 1780, ainsi que les structures agricoles, en préservant l'authenticité et l'esprit des lieux. Le domaine ambitionne de devenir un véritable lieu de vie et de découverte d'une vie agricole éco-responsable.

Sentier littoral

- Ostriconi - Ghignu : 6h30
- Ghignu - Saleccia : 2h45
- Saleccia - Saint-Florent : 5h30



L'Ostriconi, porte ouest

Ici, les méandres de l'Ostriconi serpentent entre les dunes à genévrier. La plage de sable clair côtoie la plaine alluviale verdoyante. Dans ce paysage remarquable, concilier les activités pastorales et touristiques avec la protection des milieux naturels amène à devoir organiser le stationnement et l'accueil du public, et à développer des actions pédagogiques.

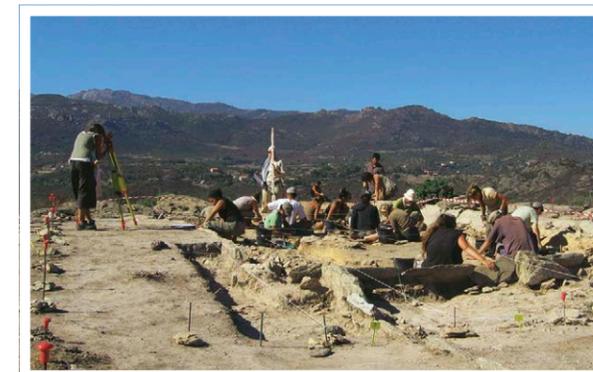
La Maison de l'Agriate (Baccialu)

Située en bordure de la route passante D81 et offrant une vue superbe sur l'ensemble du site, l'ancienne maison cantonnière de Baccialu, désormais restaurée, va devenir la Maison de l'Agriate et du Nebbiu. L'objectif est d'accueillir mais aussi informer le public sur le territoire, son histoire et les activités qui peuvent s'y pratiquer. Une manière d'inciter les visiteurs à découvrir les richesses de l'arrière pays au-delà du littoral : villages, artisanat, produits du terroir, vignobles...



Le site archéologique du Monte Revincu

Ce site néolithique, l'un des plus importants de Corse, a pour vocation de devenir l'un des lieux majeurs d'initiation au patrimoine de l'Agriate. Les vestiges, attribués pour la plupart, au dernier tiers du V^e millénaire av. J.-C., y sont nombreux : dolmens, menhirs, coffres, restes d'habitations. Après des interventions de dépollution, nettoyage et renaturation (une partie du site a longtemps servi de champ de tir à l'armée), une mise en valeur des vestiges du site pourra être entreprise en vue de l'accueil du public.



Les fouilles archéologiques, menées de 1995 à 2007, ont révélé une cinquantaine d'aménagements mégalithiques à vocation domestique ou funéraire, sur une dizaine d'hectares.



La pointe de la Mortella

De la terre ou de la mer, la pointe de la Mortella se repère à sa tour génoise, son sémaphore du XIX^e siècle et son petit phare. Patrimoine unique de la signalisation maritime en Méditerranée, le sémaphore a été restauré avec son mécanisme initial de 1862 (système « Dupillon » de bras articulés), tout en préservant la colonie de chauves-souris (Petits Rhinolophes) qui gîte dans les combles. La mise en valeur du site permettra d'en faire un lieu de découverte et d'interprétation du patrimoine historique et biologique.

Le Golfe de Saint Florent, porte est

Le sentier littoral le long du golfe de St Florent, est très fréquenté été comme hiver, notamment par les habitants de la région. Pour que Fornali prenne pleinement sa fonction de porte d'entrée de l'Agriate, il est prévu d'améliorer le cheminement, ainsi que l'accueil et l'information du public.



Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquiescer les espaces fragiles et remarquables des rivages maritimes et lacustres français, de les protéger et de les ouvrir au public. L'établissement intervient à ce titre sur plus de 700 sites, dont beaucoup bénéficient d'un plan de gestion.

La Collection

Les brochures de la collection « Plans de gestion du Conservatoire du littoral » sont disponibles en version numérique sur : www.conservatoire-du-littoral.fr (rubrique : les sites du littoral / Gestion). Une application spécifique est également téléchargeable sur votre mobile.

Construit à partir du plan de gestion, le présent document permet de comprendre en quelques pages les spécificités de ce site protégé définitivement par le Conservatoire du littoral, son identité, les principaux choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Une démarche partenariale

La gestion de chaque site est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire - propriétaire et le (ou les) organisme(s) désigné(s) comme gestionnaire(s) du site : collectivités territoriales, associations impliquées... Ils établissent ensemble, et en concertation avec les acteurs du territoire (organismes socio-professionnels, usagers...), un plan de gestion qui constitue le projet pour le site. Il est élaboré à partir d'une analyse des enjeux présents. Il définit les réalisations souhaitables pour restaurer, aménager et gérer le site.

Le gestionnaire



Département de la Haute-Corse
www.haute-corse.fr

www.agriate.org

Les partenaires



Office de l'Environnement de la Corse
www.oec.fr



www.eaurmc.fr



FEDER (Fonds européen de développement régional)
www.europe-en-france.gouv.fr



Programme européen IEVP CTMED (rénovation sémaphore Mortella)
www.medphares.eu



www.haute-corse.fr

Plans de gestion du Conservatoire du littoral Site de l'Agriate

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral

Conception graphique et rédaction : MarkediA

Crédits photos : Conservatoire du littoral, F. Larrey, M. Luccioni, J.-C. Dutelle, Département de la Haute-Corse.

Dessin : Alain Freytet, paysagiste DPLG

Cartes : p 2 : SIG Conservatoire du littoral, fond OCM landscape p 6-7 : P. Le Den / A. Freytet

Impression sur papier recyclé

Février 2016



www.developpement-durable.gouv.fr



Conservatoire du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral

Délégation Corse

Résidence Saint Marc

Rue Juge Falcone

20200 Bastia

Tél. : 04 95 32 38 14

corse@conservatoire-du-littoral.fr